

dies soient reproduites dans l'exécution, de la manière dont elles furent artistiquement conçues à leur origine. Enfin la diffusion de la prononciation romaine aura encore cet autre avantage, comme vous l'avez fort bien remarqué, de consolider de plus en plus l'œuvre de l'unité liturgique en France, unité accomplie par l'heureux retour à la liturgie romaine et au chant grégorien. C'est pourquoi Nous souhaitons que le mouvement de retour à la prononciation romaine du latin continue avec le même zèle et les mêmes succès consolants, qui ont marqué jusqu'à présent sa marche progressive, et pour les motifs énoncés plus haut. Nous espérons que, sous votre direction et celle des autres membres de l'Épiscopat, cette réforme puisse heureusement se propager dans tous les diocèses de France. Comme gage des faveurs célestes, à Vous, Vénérable Frère, à vos diocésains et à tous ceux qui nous ont adressé des demandes semblables à la vôtre Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 10 juillet 1912.

PIUS PP. X.



.... SOMMAIRE ....

— La Communion Fréquente dans le peuple. — L'Heure hebdomadaire et la sanctification du prêtre. — Persévéreront-ils? — Sujet d'adoration: La vocation sacerdotale. — Triduum sur la Ste-Communion: 1ère Instruction: La Communion, nourriture de nos âmes. — Le chant du peuple à l'église. — Formons des élites. — La prononciation romaine du latin.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.